

PATHOLOGIES DE L'ENFANT AU COMPTOIR

Objectifs de la formation :

A l'issue de la formation, le stagiaire sait identifier les principales maladies du nourrisson et de l'enfant. Il est capable de conseiller les parents et/ou d'orienter vers un professionnel de santé spécialisé (pédiatre, dermatologue...) ou le service des urgences. Il sait répondre aux questions courantes des parents et leur donner des règles hygiéno diététiques adaptées.

Profil des stagiaires : Préparateurs en pharmacie

Contenu pédagogique :

Analyse des pratiques professionnelles

Douleurs et fièvre chez l'enfant

Les pathologies de la sphère ORL : rhinite, rhinopharyngite, angine...

Les pathologies ophtalmiques : conjonctivite, chalazion, orgelet

Les affections bucco dentaires : la poussée dentaire, le muguet, les aphtes

L'immunologie des vaccins

La vaccination en pratique

Le calendrier vaccinal de l'enfant et de l'adolescent

Les pathologies digestives : colique, diarrhée, constipation, RGO...

Les pathologies dermatologiques : érythème fessier, dermatite atopique, croutes de lait, verrues...

Les pathologies uro-génitales : la vulvite, l'énurésie

Le sommeil

Études de cas avec ordonnances

Test de connaissance/Bilan

Analyse des pratiques professionnelles

Durée totale de la formation : 1 journée (7 h)

Méthodes et moyens pédagogiques : alternance entre apports théoriques et études de cas. Questions/réponses avec reformulation pour mémoriser les connaissances et les mécanismes à acquérir. Échanges entre les participants. Présentation Power Point associée au support écrit correspondant pour la prise de notes.

Modalités d'évaluation de l'action : test, questionnaires d'analyse des pratiques professionnelles en début et en fin de formation, questionnaire de satisfaction.

Qualité de l'intervenante : Sophie DESRUELLES, pharmacien d'officine en activité depuis 18 ans, formatrice spécialisée dans la pédiatrie et la maternité (FORM'UTIP & CFA).

En pratique :

- Lieu de la formation : CFA, parking réservé.

- Horaires : 8h30 – 12h et 13h – 16h30.

- Déjeuner : plateau repas (chèque de 15 € à l'ordre de l'ASFOSSS PACA à l'inscription).

- Demande de prise en charge / plan de formation :

ACTALIANS règle directement le coût pédagogique (240 €) à l'ASFOSSS PACA et rembourse les frais annexes à l'employeur (15 €/repas + 0,25 €/km au-delà de 30 km A/R) voir conditions :

<http://www.opcapl.com>